



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 14 mars 2021

Monsieur le Député,

Le 5 mars dix Organisations Non Gouvernementales (dont Paysages de France à laquelle la SEPANSO Landes est affiliée) vous ont adressé un appel vous exposant les principales raisons pour lesquelles l'article 6 du projet de loi climat & résilience pose un sérieux problème. <https://paysagesdefrance.org/actualites/211/letat-veut-se-desengager-cadeau-empoisonne-pour-les-maires/>

Comme vous le savez la SEPANSO qui milite pour faire respecter la réglementation en vigueur, dénonce les infractions qu'on peut constater dans de nombreuses communes landaises : affiches en dehors des limites de l'agglomération alors qu'il n'y a pas de RLP (Règlement Local de Publicité) par exemple.

Sous le prétexte fallacieux de répondre aux attentes de la Convention citoyenne pour le climat, le gouvernement a introduit dans le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » un article 6 qui aurait pour effet de transférer aux seuls maires (le cas échéant aux présidents d'EPCI) l'exclusivité du pouvoir de police de l'affichage publicitaire, que leur commune dispose ou non d'un RLP.

Or tous nos retours d'expérience montrent que rares sont les maires qui sont capables en échangeant avec la préfecture de faire respecter la réglementation. Nous avons d'ailleurs apprécié que l'Association des Maires de France soutienne logiquement la demande des ONG qui expliquent bien qu'il sera encore plus difficile de faire appliquer le Code de l'Environnement en matière d'affichage publicitaire. <https://www.maire-info.com/environnement/projet-de-loi-climat-et-publicite-exterieure-vers-de-nouveaux-pouvoirs-pour-les-maires%C2%A0-article-25073>

La SEPANSO Landes a saisi le Tribunal administratif de Pau pour attirer l'attention sur les carences de l'État... La solution ne consiste pas à « passer la patate chaude » aux maires ! Pour restaurer la « France défigurée » il faut d'une part simplifier la réglementation en faisant preuve de rigueur et d'autre part renforcer les moyens de l'État régulièrement condamné pour son inaction.

Nous espérons que vous soutiendrez la démarche des 10 ONG qui ont proposé à différents membres de la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi un amendement demandant le rétablissement d'un pouvoir concurrent du maire et du préfet en matière de police de la publicité extérieure.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)